

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE

Bulletin technique n°19 du 23 août 2001

Colza

Semis en cours à début de levée pour les semis antérieurs au 15 août.

Limaces

La phase de levée est primordiale pour la préservation du peuplement. Surveiller la reprise d'activité des limaces après le semis et intervenir rapidement dès les premières captures sous les pièges.

En fonction du contexte météo et de la structure plus ou moins motteuse du sol, plusieurs interventions peuvent localement s'avérer nécessaires.

Altises

Le traitement des semences assure une protection vis-à-vis des altises jusqu'au stade cotylédons, c'est à dire durant la phase de levée. Par la suite il convient de s'appuyer sur l'observation des morsures et sur les captures en cuvette jaune. Placées de façon quasi-enterrée, les cuvettes de piégeage permettent de repérer l'activité des altises et donc leur présence ou non. La décision d'intervenir repose ensuite sur la densité de pieds portant des morsures : le seuil retenu est de plus de 3 pieds sur 10 avec morsures. **Installer vos cuvettes dès le semis ou le début levée.**

Désherbage

Compte tenu des bonnes conditions de semis (sols frais, préparation fine) la levée est rapide. Ne plus appliquer les produits de pré-levée dès que le colza commence à lever: Colzor, Colzor trio, Nimbus. Pour les produits de post-levée : Butisan S et Novall, l'application au stade cotylédon - première feuille du colza doit intervenir avant la levée des adventices ou au plus tard au stade cotylédons de celles-ci.

Féverole

Les analyses réalisées, mi-juillet, sur des plantes présentant des nécroses du collet montrent la présence de champignons qui ne semblent pas être responsables des symptômes de dépérissement (*Fusarium sambucinum, phoma sp.*) Les nécroses ont contribué à une sénescence prématurée lors des fortes chaleurs.

INTERNET

Les données sur les produits phytosanitaires disponibles en ligne:
Le catalogue des produits phytosanitaires est disponible sur le site Internet du Ministère de l'agriculture et de la pêche. Un certain nombre d'informations sont désormais accessibles :

- le nom des spécialités autorisées,
- le nom de la société détentrice de l'autorisation de mise sur le marché,
- la teneur en matières actives,
- le classement toxicologique, les phrases de risque (R) et les conseils de prudence (S) adaptés,
- les usages autorisés et les doses homologuées,
- les limites maximales de résidus et les délais de traitement avant récolte.

Démarche à suivre :
Site **www.agriculture.gouv.fr**
rubrique **alimentation**
puis **protection des végétaux**
cliquez sur **e-phy**



Colza :
Pose des cuvettes jaunes.
Bilan ravageurs de la campagne 2000-2001.

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant : J.D. BAYART

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 410 F



Colza : Bilan de campagne 2000-2001
1ère partie : Ravageurs

Un excès d'eau interminable mais une fin de cycle trop sèche

La campagne colza 2000-2001 restera malheureusement dans les annales avec la persistance de conditions asphyxiantes durant toute la phase végétative du colza : d'octobre à début mai. L'engorgement prolongé en zones à forte hydromorphie (fonds de vallée, argiles) a entraîné au mieux un enracinement superficiel qui s'est révélé insuffisant en fin de cycle, au pire une destruction des plantes par pourrissements du système racinaire.

Ravageurs d'automne

Malgré un printemps et un été 2000 favorables à un développement des populations, les dégâts ont été limités grâce au démarrage rapide de la végétation et à une protection soignée. Les dégâts ont surtout concerné les sols motteux et les semis de fin août.

Grosses altises :

Les captures ont été localement importantes en Meurthe-et-Moselle de la mi-septembre jusqu'aux pluies d'octobre. Les niveaux de piégeages progressent par rapport aux années précédentes. Malgré un automne doux et humide favorable aux pontes et au développement larvaire, les niveaux d'infestations larvaires sont restés faibles dans notre réseau de parcelles témoins. Toutefois, quelques parcelles ont été fortement touchées : Rogéville (54) et Port sur Seille (54).

Tenthrèdes :

Un vol important est intervenu la première semaine de septembre. Les premières larves sont apparues vers le 12-14 septembre. Compte tenu du très fort développement végétatif durant la deuxième quinzaine de septembre, les défoliations sont restées partielles et peu de parcelles ont nécessité une intervention spécifique: essentiellement des parcelles peu développées.

Pucerons :

La colonisation par les *Myzus persicae* débute sur les premières levées dès le 7 septembre. Mais la présence non négligeable d'auxiliaires (chrysopes) et les pluies orageuses du 16 septembre ont limité le développement des populations. En semis précoces et en l'absence d'intervention insecticide en septembre, des niveaux de populations de l'ordre de 25% de pieds touchés se maintiennent jusqu'à la fin octobre puis régressent.

Charançons du bourgeon terminal :

Le vol débute précocément le 25 septembre à Ottange (57), puis de faibles captures interviennent début octobre. Du 17 au 25 octobre, le vol se généralise et les captures sont localement importantes à la faveur d'une séquence météorologique clémente. Ce pic de vol tardif est suivi en novembre de 90 à 135 mm de pluies. Les dissections de plantes réalisées en hiver montrent une quasi-absence de larves : seuls le Sud-Moselle et la vallée de la Seille offrent des situations à 10% de plantes attaquées en parcelle témoin. Comme en altises, les niveaux de piégeage augmentent sans que les dégâts progressent significativement.

Il nous apparait souhaitable de raisonner l'intervention contre le charançon du bourgeon terminal en fonction de la précocité du vol et de son intensité, du développement végétatif des colzas et des secteurs habituellement concernés.

Ravageurs de printemps

Charançons de la tige :

Le vol a débuté le 21 février à Port sur Seille (54), mais les rares journées sans pluie de mars n'ont pas permis d'observer un vol significatif et c'est sous la pluie que le stade limite de sensibilité "tige 20cm" a été dépassé. Pratiquement aucune protection insecticide n'a été réalisée et aucun dégât important n'a été signalé.

Méligèthes :

Les premières sorties datent des 16-17 mars et les populations deviennent localement importantes à partir du 25 mars (Sud-Meuse, Vosges, secteur de Nancy) pour des stades "boutons floraux séparés". Les belles journées ensoleillées du week-end du 1er avril ont été favorables aux méligèthes : la pression est forte dans l'ouest de la région : sud Meuse, Plateau de Haye, secteur de Neufchâteau avec jusqu'à 30 méligèthes par pied sur des parcelles heureusement proches de la floraison.

Le niveau des populations est resté plus faible qu'en 1999 et 2000 et les difficultés de maîtrise des populations semblent plus liées à la date d'application qu'au type d'insecticide employé : les interventions du 2 avril ont été plus pertinentes que celles intervenues avant le 31 mars et donc antérieures aux sorties massives.

L'étude sur la sensibilité des populations de méligèthes à la cyperméthrine réalisée par le groupe de travail associant le SRPV, le CETIOM et les firmes phytosanitaires a été reconduite cette année. Pour la Lorraine, sur 6 envois (5 SRPV, 1 Novartis), 5 tests de laboratoire sont exploitables.

Département	Commune	Valeur DL50	Niveau de classement
54	Viéville en Haye	0,0264DE	2
55	Commercy	0,283DE	4
55	Consenvoye	0,258DE	4
55	Rigny St Martin	0,072DE	3
88	La Neuville S/Chatenois	0,099DE	3

DL50 = Dose Létale 50 : dose d'une substance provoquant la mort de 50% des individus d'un lot d'expérimentation.
DE = Dose d'Emploi (dose homologuée de la cyperméthrine)
5 classes de sensibilités :
1=DL50 < DE/64
2=DE/64 < DL50 <DE/16
3=DE/16 < DL50 < DE/4
4=DE/4 < DL50 < DE
5= DE < DL50 < 4DE

Les résultats confirment ceux obtenus en 2000 à savoir : absence de résistance aux pyréthrinoïdes mais baisse de sensibilité de certaines populations notamment en Meuse. A la faveur de nos suivis en culture et des résultats de sensibilité, nous pensons que les difficultés ponctuelles de maîtrise des populations résultent autant du haut niveau des populations à combattre que des moindres sensibilités aux pyréthrinoïdes et sans doute faudra-t-il rechercher un meilleur positionnement et donc un raisonnement plus poussé des interventions.

Pucerons cendrés :

Leur présence a été très discrète : seules quelques rares colonies ont été observées courant mai dans le Sud Meuse en bordure de parcelles.

Charançon des siliques :

Le vol a débuté très timidement après la fraîcheur de la période pascale. Le seuil d'intervention a très rarement été atteint. Toutefois certains traitements de bordure auraient été judicieux (plateau de Haye) compte tenu de la présence de cécidomyies en bordure des parcelles.